

**Reporting annuel 2021 - Top 5 des plates-formes d'exécution (exécution d'ordres pour compte de tiers)**

Catégorie d'instruments financiers		Actions et instruments assimilés_Niveaux pas de cotation/liquidité 5 et 6 (plus de 2000 transactions par jour)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plates-formes d'exécution (volumes de négociation décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EQUIDUCT - 391200I7OS301UELZA68	84,75%	85,65%	75,1%	24,9%	0%
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	15,25%	14,35%	67,88%	32,12%	11,83%

Catégorie d'instruments financiers		Actions et instruments assimilés_Niveaux pas de cotation/liquidité 3 et 4 (plus de 80 à 1999 transactions par jour)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plates-formes d'exécution (volumes de négociation décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EQUIDUCT - 391200I7OS301UELZA68	85,41%	78,52%	78,85%	21,15%	0%
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	14,59%	21,48%	72,91%	27,09%	5,51%

Catégorie d'instruments financiers		Actions et instruments assimilés_Niveaux pas de cotation/liquidité 1 et 2 (plus de 0 à 79 transactions par jour)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	52,79%	60,36%	75,43%	24,57%	5,97%
EQUIDUCT - 391200I7OS301UELZA68	47,21%	39,64%	77,53%	22,47%	0%

Catégorie d'instruments financiers		Produits indiciaires cotés (ETF)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EQUIDUCT - 391200I7OS301UELZA68	67,41%	52,53%	68,93%	31,07%	0%
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	32,59%	47,47%	66,87%	33,13%	2,69%

  

Catégorie d'instruments financiers		Instruments de dette (obligations)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	100,00%	100,00%	83,17%	16,83%	0%

  

Catégorie d'instruments financiers		Dérivés titrisés (warrants, certificats, turbos et instruments assimilés)			
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non			
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Morgan Stanley Europe SE - 54930056FHWP7GIWYY08	25,5%	20,62%	85,48%	14,52%	0%
Société Générale SA - O2RNE8IBXP4R0TD8PU41	22,64%	24,92%	63,26%	36,74%	0%
Citigroup Global Markets Deutschland AG - 6TJCK1B7E7UTXP528Y04	16,36%	11,53%	77,35%	22,65%	0%
BNP Paribas Arbitrage SN - 6EWKU0FGVX5QQJHFGT48	14,34%	15,03%	61,67%	38,33%	0%
EURONEXT - 969500HMVSZ0TCV65D58	13,62%	16,49%	86,17%	13,83%	0%

## Reporting annuel 2021 - Top 5 des brokers (réception et transmission d'ordres pour compte de tiers)

Catégorie d'instruments financiers		Actions et instruments assimilés (marchés étrangers)	
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non	
Intermédiaires de marché (volumes de négociation décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	
Morgan Stanley Europe SE - 54930056FHWP7GIWYY08	98,08%	98,50%	
EXANE - 969500UP76J52A9OXU27	1,92%	1,50%	

  

Catégorie d'instruments financiers		Produits indiciels cotés (ETF)	
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non	
Intermédiaires de marché (volumes de négociation décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	
Morgan Stanley Europe SE - 54930056FHWP7GIWYY08	99,95%	99,98%	
EXANE - 969500UP76J52A9OXU27	0,05%	0,02%	

  

Catégorie d'instruments financiers		Dérivés sur actions (options et futures admis à la négociation sur une plate-forme de négociation)	
Moins d'un ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable		Non	
Intermédiaires de marché (volumes de négociation décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en % du volume total	Proportion du nombre d'ordres exécutés en % du nombre total	
TRADITION SECURITIES AND FUTURES - 969500UL-C0Y1IG0A4O72	100,00%	100,00%	

## Résumé de l'analyse de la qualité d'exécution

### Explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution

Conformément à sa politique d'exécution des ordres, Bourse Direct retient en priorité **le meilleur coût total payé par le client**<sup>1</sup> comme critère d'exécution.

En priorité 1 : le meilleur coût total payé par le client

En priorité 2 : la rapidité d'acheminement au marché dès réception de l'ordre par les systèmes, la probabilité d'exécution et de règlement, la taille et la nature de l'ordre, l'impact sur le marché

En priorité 3 : la fiabilité de la plateforme d'exécution.

Le document d'information sur la politique d'exécution de Bourse Direct est disponible sur le lien suivant : <https://www.boursedirect.fr/pdf/politiqueExeMif.pdf>. La politique d'exécution reprend les critères d'exécutions retenus, les plates-formes d'exécution et les brokers sélectionnés par catégorie d'instruments financiers pour obtenir le meilleur résultat possible en termes d'exécution des ordres de sa clientèle.

Les instructions spécifiques sont exclues de la politique de meilleure exécution.

#### ■ Actions et instruments assimilés / ETF / Obligations

Pour optimiser l'exécution des ordres de ses clients sur actions et instruments assimilés et les ETFs, Bourse Direct a recours à deux plates-formes de négociation que sont les marchés réglementés Equiduct et Euronext, et dont Bourse Direct est membre. Les ordres sur les valeurs les plus liquides sont généralement transmis sur Equiduct, plate-forme de négociation paneuropéenne opérée par Börse Berlin. Il s'agit d'un marché réglementé assurant l'exécution pour une liste de valeurs cotées sur Euronext.

Le modèle de négociation d'Equiduct permet d'obtenir le meilleur résultat possible en termes d'exécution via une négociation sur un carnet d'ordres consolidé de toutes les places d'exécution couvertes par Equiduct (marchés réglementés et systèmes multilatéraux de négociation), assurant ainsi une **une liquidité optimale et l'exécution au meilleur prix** ainsi qu'une plus forte probabilité d'exécution grâce aux interventions des teneurs de marchés.

Les ordres transmis pour exécution sur le marché réglementé Euronext bénéficie du service Best of Book pour les valeurs les plus liquides, offrant pour les clients particuliers des conditions d'exécution optimales grâce aux apporteurs de liquidité dédiés.

Les ordres sur les obligations sont transmis uniquement sur Euronext.

Bourse Direct a également sélectionné un intermédiaire de premier plan, Morgan Stanley Europe SE, dont la politique d'exécution permet à Bourse Direct de s'assurer que le meilleur résultat possible est obtenu pour l'exécution des ordres de ses clients sur une sélection d'actions et ETF.

#### ■ Produits de bourse (Dérivés titrisés : warrants, certificats, turbos et instruments assimilés)

Les ordres sur les produits de bourse des émetteurs partenaires<sup>2</sup> d'Accès Emetteur sont exécutés directement face à ces émetteurs disposant aujourd'hui d'un statut réglementaire d'internalisateur systématique, au minimum dans les mêmes conditions de prix et de liquidité offerts par les émetteurs sur Euronext.

Les émetteurs proposent en continu une fourchette de prix à l'achat et à la vente sur leurs produits respectifs, sur des horaires de cotation élargis par rapport au marché de référence.

Le processus de formation du prix sur les produits traités via cette plate-forme résulte de la confrontation de la limite de prix fixée par le client avec le prix proposé par l'émetteur qui négocie pour compte propre.

En décembre 2020, Bourse Direct a noué un partenariat exclusif avec Morgan Stanley pour proposer à ses clients une gamme de plus de 120 000 produits de bourse, avec des sous-jacents inédits, sans frais de courtage pour tous ordres exécutés supérieurs ou égaux à 500 €.

Tout ordre non accepté sur Accès Emetteur est redirigé vers la plate-forme de négociation Euronext, ainsi que les ordres sur des produits de bourse émis par un émetteur non partenaire d'Accès Emetteur.

#### ■ Actions et instruments assimilés – bourses étrangères

Lorsque Bourse Direct doit exécuter des ordres sur des instruments financiers listés sur des marchés étrangers dont Bourse Direct n'est pas membre, Bourse Direct a sélectionné un intermédiaire de premier plan, Exane, dont la politique d'exécution permet à Bourse Direct de s'assurer que le meilleur résultat possible est obtenu pour l'exécution des ordres de ses clients.

#### ■ Dérivés actions, options et futures (MONEP)

Pour exécuter les ordres sur les dérivés sur actions (options et futures) listés sur Euronext, Bourse Direct utilise les services de Tradition Securities and Futures, filiale du groupe VIEL - Tradition.

### Description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

Bourse Direct n'a reçu aucune rémunération, remise, rabais ou avantages non monétaires en provenance des plates-formes d'exécution ou des contreparties d'exécution qui serait en violation des exigences relatives aux conflits d'intérêts ou aux incitations de la réglementation MIF II.

### Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres

Bourse Direct détient 8,34% du capital de la société EASDAQ N.V, propriétaire de la plate-forme de négociation Equiduct (le taux de détention du Groupe auquel appartient Bourse Direct est de 16,68% et le taux d'intérêt de 14,98%).

Pour exécuter les ordres sur les dérivés sur actions (options et futures) listés sur Euronext, Bourse Direct utilise les services du broker Tradition Securities and Futures, filiale du groupe VIEL – Tradition auquel appartient Bourse Direct.

Toutes les mesures sont prises pour gérer les éventuels conflits d'intérêt.

### Explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise

La liste des plates-formes d'exécution et des brokers sélectionnés à jour est disponible au sein de la politique d'exécution de Bourse Direct. La sélection des plates-formes d'exécution et de sélection des brokers permettent à la clientèle de Bourse Direct de bénéficier d'un accès plus large à la liquidité et à un meilleur prix d'exécution, renforçant la qualité d'exécution et permettant d'obtenir le meilleur résultat possible.

Le comité Best Execution de Bourse Direct se réunit au minimum annuellement, ou dès la survenance d'un événement susceptible d'affecter la capacité de Bourse Direct à obtenir avec régularité le meilleur résultat possible pour l'exécution des ordres de ses clients. Bourse Direct n'a pas procédé à de modification significative concernant la liste des plates-formes d'exécutions ou de brokers mentionnée dans la politique d'exécution.

### **Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres**

La politique d'exécution des ordres de Bourse Direct s'applique de manière identique pour toutes les catégories de client.

### **Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client**

En complément du prix et des coûts immédiats qui sont les critères prioritaires lors de l'exécution des ordres, Bourse Direct considère les critères suivants comme déterminants pour obtenir le meilleur résultat possible : liquidité, rapidité d'acheminement et fiabilité.

### **Explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées par les plates-formes d'exécution au titre du RTS 27**

Bourse Direct contrôle la qualité d'exécution des plates-formes d'exécution et des brokers via la réalisation de contrôles réguliers et l'analyse des rapports d'exécution publiés par les plates-formes d'exécution.

A noter la suspension de l'obligation de produire des rapports relatifs à la qualité d'exécution à partir du 27 février 2021 au titre du RTS 27 par les entreprises d'investissement.

### **S'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE**

Non applicable.

*1 Le coût total est le prix de l'instrument financier augmenté des coûts liés à l'exécution, qui incluent toutes les dépenses encourues par le client directement liées à l'exécution de l'ordre, y compris les frais propres au lieu d'exécution, les frais de compensation et de règlement et tous les autres frais éventuellement payés à des tiers ayant participé à l'exécution de l'ordre ».*

*2 Les émetteurs présents sur Accès Emetteurs sont Morgan Stanley Europe SE, Citigroup, Société Générale, BNPP, Unicredit, ING et Vontobel.*